

**DECISION**

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts de France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce
- Vu le Règlement intérieur,
- Vu l'élection du président lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts de France en date du 13 décembre 2016,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts de France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

**Décide :**

Sur proposition du Directeur Général

**Article 1**

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, et en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers à Monsieur David BRUSSELLE, Directeur Général, à effet de signer, dans les conditions et dans le cadre des services industriels et commerciaux visés ci-après :

**Administration du personnel de droit privé affecté aux services industriels et commerciaux**

- Tous certificats de travail
- Toutes attestations pôle emploi et déclarations sociales notamment auprès de l'URSSAF
- Toutes mises en paiement de la paie et des charges sociales
- Tout document administratif lié à la gestion administrative du personnel et notamment les attestations de salaire, de couverture frais de santé (Hors contrats de travail et avenants)

<b><u>CCI LOCALE / Service industriel et commercial concerné</u></b>	<b><u>NOM</u></b>	<b><u>FONCTION</u></b>	<b><u>CONDITIONS</u></b>
<b>TOUTES CCI LOCALES / TOUS SERVICES INDUSTRIELS COMMERCIAUX SAUF GRAND LILLE / PORTS DE LILLE</b>	François COTHENET	Directeur Régional des Ressources Humaines	PERMANENT



<b>TOUTES CCI LOCALES / TOUS SERVICES INDUSTRIELS COMMERCIAUX SAUF GRAND LILLE / PORTS DE LILLE</b>	Nathalie VASSEL	Adjointe au Directeur Régional des Ressources Humaines	PERMANENT
<b>TOUTES CCI LOCALES / TOUS SERVICES INDUSTRIELS COMMERCIAUX SAUF GRAND LILLE / PORTS DE LILLE</b>	François LIPKIEWICZ	Adjoint au Directeur Régional des Ressources Humaines	PERMANENT
<b>GRAND LILLE / PORTS DE LILLE</b>	Charles-Edouard DE COLNET	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Alain LEFEBVRE	Directeur Ports de Lille	Délégation permanente
	Denis DEMAILLY	Directeur	Délégation permanente
	Xavier MINET	Directeur	Délégation permanente
	Isabelle AUBIN	Responsable RH	Délégation permanente
<b>AMIENS PICARDIE/ TOUS SERVICES INDUSTRIELS COMMERCIAUX</b>	Arnaud CARABOEUF	Directeur exécutif	Délégation permanente

## Article 2

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à Monsieur David BRUSSELLE, Directeur Général, pour signer les décisions et conventions suivantes, dans les conditions et dans le cadre des services industriels et commerciaux visés ci-après :

### Gestion de la situation individuelle des salariés

- Toutes décisions individuelles relatives au recrutement prévu au budget et à la gestion de la situation individuelle de tout personnel de droit privé employé par la CCIR, à durée indéterminée ou à déterminée : lancement de la procédure de recrutement, signature du contrat de travail et des avenants éventuels,
- Toutes déclarations uniques d'embauche,
- Toutes décisions relatives au temps de travail : autorisation de travail à temps partiel



- Toutes décisions individuelles relatives à la carrière des agents : formation professionnelle et/ou continue dans le cadre du plan de formation annuel, promotion, augmentations de salaire
- Toutes conventions de stage,
- Toutes décisions portant admission à la retraite,
- Tout acte relatif à l'exercice d'une sanction disciplinaire sans mise à pied,
- Toute inscription d'un ou plusieurs agents à une formation sous réserve de l'accord express du hiérarchique
- Toutes décisions individuelles relatives à la fin des contrats : acceptation d'une démission, tout acte lié à la procédure de licenciement pour motif personnel ou pour motif économique (et notamment convocation à l'entretien préalable, compte-rendu de l'entretien, notification de licenciement), rupture conventionnelle de contrat, notification de fin de CDD, rupture de période d'essai
- Tout acte relatif à l'exercice d'une sanction disciplinaire avec mise à pied,

<b><u>CCI LOCALE / Service industriel et commercial concerné</u></b>	<b><u>NOM/PRENOM</u></b>	<b><u>FONCTION</u></b>	<b><u>CONDITIONS</u></b>
<b><u>TOUTES CCI LOCALES / TOUS SERVICES INDUSTRIELS COMMERCIAUX</u></b>	François COTHENET	Directeur Régional des Ressources Humaines	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
ARTOIS / PORT DE BETHUNE	Grégory MARCAILLE	Directeur Exécutif	Délégation permanente
ARTOIS / ARTOIS EXPO	Grégory MARCAILLE	Directeur Exécutif	Délégation permanente
GRAND LILLE / PARCS D'ACTIVITES	Charles-Edouard DE COLNET	Directeur Exécutif	Délégation permanente
GRAND LILLE / PORTS DE LILLE	Charles-Edouard DE COLNET	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Alain LEFEBVRE	Directeur Ports de Lille	Délégation permanente
LITTORAL HAUTS DE FRANCE /	Fabrice GILLET	Directeur Exécutif	Délégation permanente



<b>PORT DE PLAISANCE CALAIS</b>			
<b>LITTORAL HAUTS DE FRANCE / PORT DE PLAISANCE BOULOGNE SUR MER</b>	Fabrice GILLET	Directeur Exécutif	Délégation permanente
<b>LITTORAL HAUTS DE FRANCE / PORT DU TREPORT</b>	Fabrice GILLET	Directeur Exécutif	Délégation permanente
<b>AMIENS-PICARDIE/ TOUS SERVICES INDUSTRIELS COMMERCIAUX</b>	Arnaud CARABOUEUF	Directeur exécutif	Délégation permanente

### Article 3

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à Monsieur David BRUSSELLE, Directeur Général, pour signer les décisions et conventions suivantes, dans les conditions et dans le cadre des services industriels et commerciaux visés ci-après :

#### Relations avec les instances représentatives du personnel

- Toute convocation d'instances représentatives du personnel et envoi des ordres du jour : Délégations du personnel, comité d'entreprise, CHSCT
- Tout protocole d'accord collectif notamment issu des négociations annuelles obligatoires
- Tout procès-verbal d'élections professionnelles

<b><u>CCI LOCALE / Service industriel et commercial concerné</u></b>	<b><u>NOM/PRENOM</u></b>	<b><u>FONCTION</u></b>	<b><u>CONDITIONS</u></b>
<b><u>TOUTES CCI LOCALES / TOUS SERVICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX</u></b>	François COTHENET	Directeur Régional des Ressources Humaines	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
ARTOIS / PORT DE BETHUNE	Grégory MARCAILLE	Directeur Exécutif	Délégation permanente
ARTOIS / ARTOIS EXPO	Grégory MARCAILLE	Directeur Exécutif	Délégation permanente
GRAND LILLE / PARCS D'ACTIVITES	Charles-Edouard DE COLNET	Directeur Exécutif	Délégation permanente



GRAND LILLE / PORTS DE LILLE	Charles-Edouard DE COLNET	Directeur Exécutif	en cas d'absence ou d'empêchement des collaborateurs dont la liste suit
	Alain LEFEBVRE	Directeur Ports de Lille	Délégation permanente
LITTORAL HAUTS DE FRANCE / PORT DE PLAISANCE CALAIS	Fabrice GILLET	Directeur Exécutif	Délégation permanente
LITTORAL HAUTS DE FRANCE / PORT DE PLAISANCE BOULOGNE SUR MER	Fabrice GILLET	Directeur Exécutif	Délégation permanente
LITTORAL HAUTS DE FRANCE / PORT DU TREPORT	Fabrice GILLET	Directeur Exécutif	Délégation permanente
AMIENS-PICARDIE/ TOUS SERVICES INDUSTRIELS COMMERCIAUX	Arnaud CARABOEUF	Directeur exécutif	Délégation permanente

La présente délégation prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et s'exerce pour une durée au plus égale au temps de la présente mandature. Elle n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont les délégataires ont parfaitement connaissance. Elle est révocable à tout moment et sans aucune motivation.

Fait à Lille, le 7 mai 2019,

**Philippe HOURDAIN**



